

MAIRIE DE BRAIN SUR ALLONNES

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

Destinataires – Yves BOUCHER – Gwenaëlle LE SAGE
par Internet : – Béatrice LEVEQUE – Dominique TESSIER
– Jacques LEJEUNE – Nicolas GUÉRÉCHEAU-
– Nathalie PETERS DESVIGNES
– Ludovic BERGER – Sébastien DELAUNAY
– Sophie CHARRIER – Guillaume DUDÉ
– Virginia SCHAEFER – Amélie JAMET
– Maxime REIGNIER – Julien CANONNE
– Marie-Annick MORICEAU – Corine GALLARD
– Annick BOUCHER – Cyrille COUINEAU

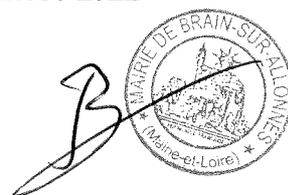
Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 8 novembre 2022 à 20h30

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A BRAIN SUR ALLONNES,
Le mercredi 2 novembre 2022

Le Maire,
Yves BOUCHER



ORDRE DU JOUR :

- ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- ☞ Cimes de Courcy : Avancement des travaux,
Licence IV,
- ☞ Amortissement des subventions d'équipement : définition de la durée,
- ☞ Économies d'énergies,
- ☞ Aire de camping-car : tarifs 2023,
- ☞ Opération âges et vie,
- ☞ Bâtiment 13 et 13bis, rue de Vauzelles,
- ☞ Communauté d'Agglomération : - assujettissement des logements vacants à la
taxe d'habitation « partage avec la communauté d'agglomération »,
- avenant à la convention du 22/05/2019
relative au reversement de la taxe d'aménagement,
- ☞ Titres-restaurant,
- ☞ Motion sur les finances locales,
- ☞ Affaires diverses : - retour délégué aggro sur aires gens du voyage.

POUVOIR

(article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné (e), _____, donne pouvoir à

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du mardi 8 novembre 2022.

De prendre part à toutes délibérations,

Émettre tous votes, et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BRAIN SUR ALLONNES,
le

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer